

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 308 Formuler des plans de soins - Focus mère et enfants s			
Ancien Code	PAIR3B08	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/J/T/W/J/W/T/C/ ABI3080		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Valérie BORGNIET (borgnietv@helha.be) Céline DERUDDER (derudderc@helha.be) HELHa Jolimont Céline MASY (masyc@helha.be) Marjorie VANDERNIEPEN (vanderniepenm@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Gaëtane COUTEAU (couteaug@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (vandenbussche@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La mère et les enfants sains et les enfants malades sont les personnes pour lesquelles l'étudiant.e met en œuvre un projet de soins pour un.e client.e et son entourage ou une collectivité. Pour plusieurs client.e.s, il/elle met en œuvre des interventions autonomes et prescrites relevant des dimensions préventives, curatives, palliatives et de promotion de la santé dans un contexte de supervision et de collaboration.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence OC4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- OC4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- OC4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- OC4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence OC6 Mettre en œuvre le projet de soins

- OC6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières et pharmacologique et les données de la femme enceinte, mère, nouveau-né, bébé dans leurs différentes dimensions.
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B08A	Hygiène et soins infirmiers à la mère et au nouveau-né, path	18 h / 1 C
PAIR3B08B	Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques	24 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B08A	Hygiène et soins infirmiers à la mère et au nouveau-né, path	10
PAIR3B08B	Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be
Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène et soins infirmiers à la mère et au nouveau-né, path			
Ancien Code	21_PAIR3B08A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI3081		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gaëtane COUTEAU (couteaug@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 308 : Formuler des plans de soins : Focus mère et enfants sains, enfants malades.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 308 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 308

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières et pharmacologique et les données de la femme enceinte, mère, nouveau-né dans leurs différentes dimensions.
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicitions de complications médicales
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillance spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

Acquis d'apprentissage de l'activité /Objectifs

Soins Infirmiers

- Sur base des signes chez la femme enceinte produire des conseils en fonction du contexte prénatal et postnatal
- A partir d'une situation donnée

- justifier les problèmes présentés par la maman et le nouveau-né
- proposer des interventions de surveillance et/ou d'information en lien aux problèmes identifiés soit chez la maman, soit chez le nouveau-né.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pathologies

- Mère
- Métrorragies
- Diabète gestationnel
- HTA gravidique (pré éclampsie)
- Rhésus (iso immunisation)
- Menace d'accouchement prématuré
- Accouchement normal

Soins Infirmiers

- Période postnatale
- Période néonatale
- Allaitement maternel
- Education pour la sortie de la maternité

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

- Histoire de cas concrets
- Démonstration et exercices pratiques:
 - soins vulvaires
 - mise au sein
 - bain du nouveau-né
- Matériel: DVD, fiches des médicaments, power point...
- Jeux de rôles relatifs à:
 - l'accompagnement d'une maman pour l'allaitement
 - les conseils concernant l'allaitement, l'hygiène post-natale, les soins d'hygiène du nouveau-né.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la fin de chaque séance de cours, structuration à l'aide de quelques questions sur le contenu.

A la fin de l'activité d'apprentissage, préparation de l'examen.

Sources et références

Voir notes de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur Connect ED

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

- Hygiène et soins à la mère et au nouveau-né : examen écrit à la première période d'évaluation sur Tournai et à la deuxième période d'évaluation sur Mouscron.

- Pathologies obstétricales : examen écrit à la première période d'évaluation

Les 15 points proviennent de l'association des 7.5 points pour « hygiène à la mère et au nouveau-né » et des 7.5 points des « pathologies obstétricales ».

Si au sein de l'activité d'apprentissage une des partie (patho OU SI), présente une note inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'activité d'apprentissage.

Ces directives sont également valables pour la 3ème période d'évaluation.

Sur le site de Mouscron l'activité est évaluée au Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be
Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques			
Ancien Code	21_PAIR3B08B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI3082		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie VANDENBUSSCHE (vandenbussche@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 308 : Formuler des plans de soins : Focus mère et enfants sains, enfants malades.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 308 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 308

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales et les données du client dans ses différentes dimensions
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières et pharmacologiques dans un contexte de soins pédiatriques
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, DI et suspicion de complications médicales)
- Argumenter les interventions infirmières pour le patient et son entourage

Objectifs

- Connaître les pathologies pédiatriques qui font partie intégrante de la qualité des soins.
- Discerner les besoins de l'enfant en fonction de l'âge dans le domaine des soins et de la prévention et y répondre soit
 - par des actes infirmiers autonomes, soit par des interventions de collaboration.
- Être en mesure de reconnaître les différents symptômes observés lors des entretiens ou lors de l'accomplissement des soins afin de comprendre la situation clinique.
- Favoriser la poursuite du développement global de l'enfant dont la santé est compromise tout en apportant un soutien à la famille

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction
 - Les spécificités des soins aux enfants et adolescents
 - Les peurs de l'enfant hospitalisé
 - L'accueil de l'enfant à l'hôpital
 - Les paramètres
2. Techniques de soins
 - Les médicaments chez l'enfant : règles générales, médicaments per os et injectables, exercices
 - Adaptation des soins
 - Les ponctions veineuses et perfusions
 - Définitions, principales pathologies associées, complications et causes + pharmacologie
 - Soins au nouveau-né prématuré (y compris gavages) selon les sites
4. Le système digestif
 - Vomissements, diarrhée aiguë, diarrhée chronique, douleurs abdominales, gastroentérite aiguë, déshydratation, constipation, encoprésie, sténose du pylore, reflux gastro-oesophagien, invagination intestinale aiguë, étranglement herniaire, intolérance aux protéines de lait de vache, intolérance au gluten.+ pharmacologie
 - L'alimentation de l'enfant en milieu hospitalier
 - Les soins liés au système digestif et bilans in-out.
5. Le système respiratoire
 - Bronchiolite, asthme, laryngite, épiglottite, mucoviscidose, toux chronique + pharmacologie
 - Les soins liés au système respiratoire
 - Soins infirmiers en lien avec la prise en charge de la détresse respiratoire
6. Le système neurologique
 - Les soins liés au système neurologique (y compris surveillance post-chute et ponction lombaire)
 - Méningites, convulsions fébriles, encéphalites, épilepsie, céphalées + pharmacologie
7. Le système génito-urinaire
 - Infections urinaires, malformations, tumeurs de Wilms, Cryptorchidie, phimosis, torsion du cordon spermatique, énurésie + pharmacologie
 - Les soins liés au système urinaire (y compris prélèvements urinaires)
8. La cardiologie
 - Les cardiopathies + pharmacologie
 - Les soins liés au système cardio-respiratoire)
9. Les maladies infantiles
 - Varicelle, rougeole, rubéole, scarlatine, oreillons, coqueluche.
 - Pharmacologie
10. L'hyperthermie
 - Soins nécessaires à l'enfant présentant une hyperthermie
11. La douleur

- Enfant et douleur + Pharmacologie
- La prévention, évaluation et prise en charge de la douleur

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Cas pratiques centrés sur les soins infirmiers

Exposé magistral

PPT

Wooclap

Photos et vidéos ...

Démonstration de techniques de soins via du matériel spécifique

Dispositifs d'aide à la réussite

Des notions sont abordées en vue de préparer aux stages.

Sources et références

Voir notes de cours (Bibliographie)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, ppt.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100
Exe = Examen écrit						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques : examen écrit à la 2ème période d'évaluation

Les 15 points proviennent de l'association des 7.5 points de « soins infirmiers en pédiatrie » et des 7.5 points des « pathologies pédiatriques ».

Si au sein de l'activité d'apprentissage une des partie (patho / SI), présente une note inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'activité d'apprentissage.

Ces directives sont également valables pour la 3ème période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).